

PAIEMENT DE DIVIDENDES

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 13 juin 2000

Siège social : 17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira

Les Jardins du Lac- Lac II -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2021, **MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2020 un dividende de :

2,630 dinars par action.

Ce dividende est payable à partir du **mardi 29 juin 2021** auprès des guichets de la Compagnie Gestion et Finance -CGF- intermédiaire en bourse.

La présente distribution de dividendes n'étant pas conforme aux dispositions de l'article 26 du Code des Organismes de Placement Collectif en matière de délais, le Conseil du Marché Financier a rappelé à l'ordre la SICAV et son gestionnaire afin qu'ils se conforment scrupuleusement à la réglementation en vigueur.